

## COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



McANDREW Marie, Micheline MILOT, Jean-Sébastien IMBEAULT et Paul EID (dir.), 2008, *L'accommodement raisonnable et la diversité religieuse à l'école publique. Normes et pratiques*. Montréal, Fides, 300 p. (Ronan Teyssier)

De l'arrêt de la Cour Suprême autorisant un jeune Sikh à porter son kirpan à l'école aux travaux de la Commission Bouchard-Taylor, en passant par le « code de vie » d'Hérouxville, les « accommodements raisonnables » ont acquis et conservé pendant deux années une visibilité importante dans l'actualité québécoise. C'est au cours de cette période, plus précisément en mars 2007, que la Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les rapports ethniques ainsi que le Centre d'études ethniques des universités montréalaises ont organisé trois journées d'étude ayant pour ambition de permettre « la prise en compte raisonnée de la diversité religieuse dans les normes et pratiques de l'école publique » (p. 10). Directement issu de ces événements, le présent ouvrage rassemble dix-sept communications. Ces contributions sont présentées en cinq chapitres portant successivement sur l'évolution institutionnelle et juridique des relations entre la religion et le système scolaire québécois ; les récits que font des intervenants en milieu scolaire de leurs expériences d'« accommodements » ; les débats plus généraux liés à ces derniers ; la présentation dans une optique comparative des rapports entre école et religion à Toronto, en Grande-Bretagne ou encore en France ; et enfin l'analyse des caractéristiques argumentatives du débat tel qu'il s'est construit au Québec.

Disons d'emblée que cet ouvrage nous paraît constituer une référence incontournable pour toute personne intéressée par les enjeux relatifs à la diversité culturelle au Québec et au Canada. Aussi voudrions-nous suggérer ici trois bonnes raisons plus spécifiques de le lire.

La première qualité dont témoigne cette publication est de permettre à des professionnels du milieu scolaire de livrer leurs expériences d'« accommodements » avec ce que cela comporte d'aspects positifs et négatifs, d'enrichissements réciproques et de conflits. Les regards sont divers, tout autant que les occupations de leurs auteurs respectifs ; de la direction d'une école secondaire à Montréal-Nord (Emilio Panetta) à l'animation de vie spirituelle à Laval (Dominique MacConnaill). Ces présentations sans concession pour les difficultés éprouvées ont l'avantage d'éviter l'écueil du « catastrophisme ». Soulignons aussi la complémentarité apportée par les textes de Bergman Fleury et Marie McAndrew qui font état des défis liés aux actions et à la formation des intervenants de terrain.

Résultat de l'ouverture aux acteurs impliqués, cet ouvrage a par ailleurs le mérite, notamment par le biais de la contribution de José Woehrling, d'apporter les précisions sémantiques et terminologiques préalables indispensables à toute discussion informée au sujet des « accommodements raisonnables ». Patricia Rimok complète quant à elle l'exercice de définition en rappelant l'équivocité de l'expression « accommodements raisonnables », suivant qu'on l'utilise au sens des juges, des institutions, des gestionnaires, de la Commission des droits de la personne ou encore de l'« opinion publique » (p. 273). Mentionnons également les contributions éclairantes des sociologues Micheline Milot et Jean Baubérot qui enrichissent le

travail de définition des termes du débat en détaillant l'histoire et le contenu de la notion de «laïcité» au Québec et en France.

La troisième raison de consulter ce livre tient au fait qu'il comporte deux excellentes contributions qui analysent finement la structure argumentative des débats. Jocelyn Maclure offre ainsi une thèse interprétative convaincante sur «les causes de l'opposition aux pratiques d'accommodement de la différence religieuse» (p. 217) qu'il voit se traduire dans une coalition initialement improbable des sentiments de crainte «du choc des valeurs» et «d'insécurité culturelle ou identitaire». Complétant cet exposé, le texte de Maryse Potvin, Geneviève Audet et Marie McAndrew propose une analyse empirique des discours d'opinion dans la presse écrite québécoise au sujet du jugement Multani autorisant le port du kirpan à l'école publique. Hormis la qualité méthodologique de ce texte, le propos entretient un lien direct avec l'objectif du livre de contribuer à la rationalisation du débat. Les trois chercheuses construisent leur argumentation autour de trois niveaux d'analyse où sont comparés le «discours informé» des journalistes et intellectuels et le discours de l'«opinion publique» (p. 244).

Cet ouvrage riche et éclectique offre une perspective rafraîchissante sur la question des «accommodements raisonnables» en faisant intervenir tout autant les acteurs de terrain que les universitaires travaillant sur le sujet. Dans la mesure toutefois où les journées d'études desquelles est issu le livre se sont déroulées à peine un mois après la création de la Commission Bouchard-Taylor, on ne peut que souhaiter pour la complétude de l'analyse de la «question des accommodements raisonnables» qu'une suite qui évaluerait la nature et l'impact des travaux de la Commission soit donnée à ce travail séminal.

*Ronan Teyssier  
Département de science politique  
Université Laval, Québec (Québec), Canada*